

INFO COVID-19 no 71: message de notre directeur général et mise à jour de la page Web dédiée aux employés

Message de notre directeur général, Simon Rousseau

En ce début d'année 2021, notre directeur général, Simon Rousseau, vous transmet ses meilleurs vœux. Il vous informe également des nouvelles mesures concernant notamment le télétravail et les déplacements, à la suite des consignes émises par la Santé publique le 6 janvier dernier.

[Visionnez la vidéo](#)

Mise à jour de la page Web dédiée aux employés

Plusieurs informations ont été mises à jour dans la page www.ville.levis.qc.ca/employees le mardi 12 janvier:

- Section Présence de symptômes et investigation:
 - Je suis diagnostiqué porteur de la COVID-19
 - Je suis autorisé à revenir au travail après une absence motivée par le diagnostic de la COVID-19
 - J'habite sous le même toit qu'une personne en investigation ou qui présente des symptômes
 - J'habite sous le même toit qu'une personne qui a un diagnostic confirmé de la COVID-19
 - Que fait la direction de santé publique lorsqu'une personne est testée positivement à la COVID-19?
- Section Organisation du travail et télétravail
 - Mesure spéciale de télétravail
 - Je suis appelé à travailler de la maison en mode télétravail
 - Précision sur les conditions de travail (banques de congés, rémunération et vacances)
 - Processus d'appels d'offres
- Section Employé vulnérable et femme enceinte
 - J'ai 70 ans ou plus
- Section Consignes aux voyageurs

Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le www.ville.levis.qc.ca/employees. Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question ou tout commentaire quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à infocovid19@ville.levis.qc.ca. Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.